

Profil de poste
Mise à disposition 1^{er} degré
INSPE CENTRE VAL DE LOIRE

Service et résidence administrative principale :

L'enseignant effectuera annuellement un service en temps complet à l'INSPE Centre Val de Loire, soit 384 heures équivalent TD. Les modalités d'enseignement sont celles en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

Les interventions auront lieu principalement sur le centre de formation d'Orléans avec si besoin un complément de service dans différents centres de formation de l'INSPE Centre Val de Loire ou éventuellement dans d'autres composantes de l'université. Il appartiendra au futur enseignant mis à disposition d'y répondre.

Qualification : professeur.e des écoles - CAFIPEMF

Missions :

Le ou la professeur.e des écoles interviendra dans les Filières de formations suivantes :

- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) 1^{er} degré,
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) 2nd degré
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) Pratique et Ingénierie de la Formation (PIF)
- Préprofessionnalisation en licence.
- Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)
- Formation continuée et continue des enseignant.e.s et personnels d'éducation (notamment des formateurs et formatrices de l'éducation nationale), dans le plan de formation des formateurs de la composante ou de l'établissement.

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement

- **Cours Magistraux, Travaux dirigés et Travaux Pratiques**
 - Enseignements mettant en avant l'articulation des domaines de l'école, la conception d'outils d'enseignement et d'apprentissage, le travail collaboratif des élèves ;
 - Enseignements portant sur le système éducatif français (enjeux, acteurs, principe de progressivité, orientation, publics, Valeurs, éthique, laïcité, ...) permettant à la fois aux étudiants futurs enseignants de bien situer leurs enseignements dans un contexte donné, d'agir en tant qu'acteur de ce système et de se préparer au concours du professorat des écoles ;
 - Enseignements sur des thématiques pédagogiques et éducatives transversales : pédagogie générale, processus d'enseignement-apprentissage, climat scolaire, relation éducative (autorité, communication, etc), coopération et collaboration avec les acteurs de la communauté éducative (familles, acteurs et services de l'éducation nationale, collectivités territoriales et associations, ...), pratique de l'école inclusive : principes d'accessibilité pour tous ;

→ Analyse de pratiques professionnelles en s'appuyant sur des cadres d'analyse du travail.

• **Encadrement et suivi**

- Encadrement de mémoire et suivi d'écrit réflexif d'étudiant.e.s, de stagiaires ;
- Suivi de stages professionnels, visites d'étudiant.e.s et de stagiaires dans les classes ;
- Encadrement de projets ;
- Participation à des jurys de mention, de VAE, de VAPP.

Compétences souhaitées :

- Une excellente connaissance du système éducatif et des spécificités du 1er degré, de la maternelle au cycle 3 ;
- Une capacité à inscrire son action au sein d'équipes pluri-catégorielles et à entraîner, à motiver, à dynamiser ces collectifs de travail ;
- Une expérience avérée dans le champ de la formation professionnelle / continue.
- Permis B vivement conseillé.

Modalités de candidature :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme
- Dernier arrêté d'échelon

Les éléments sont à transmettre à l'adresse suivante : grh.inspe@univ-orleans.fr

Contact :

INSPE Centre Val de Loire – R.H. Monsieur Aymeric Szczesny, 02-38-49-26-42.
grh.inspe@univ-orleans.fr